

Appel à projets Académie d’Excellence

Rappel des principes de l’Académie d’Excellence

Pour développer et rendre plus visibles les filières de formation les plus innovantes et attractives du site d’Aix-Marseille, A*MIDEX propose de les identifier par un label dénommé Académie d’Excellence, promu à l’international, qui sera un outil d’amélioration de la qualité de ces formations, notamment par la diffusion de l’innovation pédagogique (en lien avec le CIPE – centre d’innovation pédagogique et d’évaluation – récemment créé par AMU) et une offre de services spécifiques à leurs étudiants.

L’Académie d’Excellence cible essentiellement des formations de second cycle (master) et de troisième cycle (doctorat) afin de soutenir la recherche et l’innovation et d’augmenter l’attractivité et la renommée internationales du site. Cependant les formations du premier cycle sont aussi éligibles au label Académie d’Excellence, pour autant qu’elles répondent à sa Charte. Au total, l’objectif est de labelliser une trentaine de formations dans les quatre ans à venir.

L’appel à projets de l’Académie d’Excellence sera permanent durant toute la durée du programme d’A*MIDEX, afin de permettre l’examen et la labellisation des projets dès leur maturation achevée.

Tout Enseignant-Chercheur désirant développer une formation répondant à la Charte de l’Académie d’Excellence est prié de contacter la Direction A*MIDEX (amidex-direction@univ-amu.fr) afin que soient examinées la potentialité et la faisabilité de son projet et de pouvoir bénéficier d’une aide à sa finalisation.

Un Comité académique du site, formé d’Enseignants-Chercheurs expérimentés à l’international, de membres du CEVU et du CS, du coordinateur du CIPE, de directeurs de formations d’AMU et des partenaires d’A*MIDEX procèdera à la sélection des projets candidats à l’intégration dans l’Académie d’Excellence. Cette sélection sera validée par le Comité de Pilotage A*MIDEX qui labellisera les programmes « Académie d’Excellence ».

Toute formation à transformer ou/et à créer doit répondre aux critères:

- de la Charte de l’Académie d’Excellence
- de la Charte de la thèse de doctorat du collège doctoral de l’Université d’Aix-Marseille, le cas échéant.

Charte de l'Académie d'Excellence

« Formations d'excellence, se former pour l'excellence »

Le label de l'Académie d'Excellence sera accordé par le Comité de Pilotage A*MIDEX, sur proposition du Comité académique, en fonction des 7 critères suivants :

Pertinence, Compétitivité, Sélectivité, Innovation pédagogique, Internationalisation, Interdisciplinarité et Insertion professionnelle.

1) **Pertinence :**

- contribution à la stratégie et aux cinq priorités thématiques d'A*MIDEX ;
- lien avec les Labex et autres projets labellisés IA ;
- positionnement et valeur ajoutée dans l'offre de formation d'AMU et de ses partenaires du site

2) **Compétitivité :**

- note AERES (le cas échéant);
- reconnaissance par les pairs et les entreprises, notoriété auprès des étudiants ;
- taux de recrutement extra-régional ;
- originalité du cursus

3) **Sélectivité :**

- taux (cible, le cas échéant) de sélection à l'entrée ;
- rigueur des procédures de sélection sur dossiers de candidature et entretien de motivation

4) **Innovation pédagogique :**

- pratiques innovantes en matière de formation à et par la recherche, transmission de méthodes et compétences transversales, apprentissage par problème et par projet, utilisation des TICE

5) **Internationalisation :**

- intensité du partenariat avec des universités étrangères (notamment universités ciblées par A*MIDEX) : échanges et séjours, co-diplôme, labellisation Erasmus Mundus ;
- recrutement international des étudiants et des équipes pédagogiques > 30% ;
- cursus bilingues ou proportion de cours proposés en anglais

6) **Interdisciplinarité :**

- valeur ajoutée interdisciplinaire du programme de formation (positionnement, modules aux frontières d'autres disciplines, options et passerelles, liens à d'autres programmes, diversité des débouchés)

7) **Insertion professionnelle :**

- stages proposés aux étudiants ;
- possibilités en termes d'alternance et de césure entre M1 et M2 ;
- suivi des doctorants ;
- partenariats avec le monde de l'entreprise ;
- taux d'insertion professionnelle (le cas échéant).